

NON au
nouveau plan social
à l'UCA



au projet Guerini
de casse généralisée
des garanties statutaires de
la fonction publique

NON

Aujourd'hui, personnels et étudiants de l'UCA sont confrontés à une **baisse drastique de 10 000 heures d'enseignement** et à un nouveau plan "social" conduisant au **non renouvellement de contrats pour 25 BIATSS et une quarantaine de postes d'enseignants contractuels pour l'année 2024-2025**. Cette politique désastreuse est la conséquence de l'asphyxie de l'Enseignement Supérieur et de l'Acte I de l'autonomie, en attendant l'Acte II, qui sera pire encore !

Mais le gouvernement Macron-Attal veut aller jusqu'au bout d'une logique de **casse du statut général des fonctionnaires entamée** avec la loi dite de transformation de la fonction publique en 2019. Il faut réduire drastiquement le coût de la fonction publique, transformer les fonctionnaires en agents dociles de la liquidation de l'Education, de la Recherche, de la Santé, etc. Les projets de Stanislas Guerini doivent être transposés en projet de loi "Pour l'efficacité de la fonction publique", fin 2024. Le document remis aux syndicats le 9 avril et les déclarations fracassantes du ministre permettent de mesurer le **caractère historique de l'attaque**.

La généralisation du salaire et des avancements au mérite remet en cause le principe de la séparation du grade et de l'emploi, instaure la mise en concurrence des agents et services entre eux, acte la toute-puissance de la hiérarchie pour décider de nos rémunérations et avancements et pour nous imposer une charge de travail de plus en plus lourde sur des missions de plus en plus complexes.

Les projets Guerini franchissent un seuil décisif en s'attaquant au cœur du statut que sont les catégories A, B et C. Avec la **suppression envisagée des catégories**, ce serait la remise en cause de la reconnaissance des qualifications via des recrutements catégoriels, par concours, et donc la remise en cause des droits qui y sont attachés, à commencer par le droit à la carrière dans son grade indépendamment des fonctions exercées. La notion de "compétences" se substitue ici à celle de qualifications. L'arbitraire est là encore généralisé.

Guerini veut en finir avec l'unicité de la fonction publique et du point d'indice via une politique de **rémunération filière professionnelle par filière**. Il s'agit ensuite d'individualiser nos rémunérations selon les fonctions occupées et les parcours de carrière à la discrétion des managers, processus engagé avec le RIFSEEP.

**Vous avez aimé l'arbitraire et l'opacité des primes RIFSEEP et RIPEC ?
Vous allez adorer Stanislas Guerini qui veut faire pareil
avec TOUTE VOTRE RÉMUNÉRATION !**

Le projet de loi prévoirait aussi d'instaurer de multiples "accélérateurs de carrière", y compris au niveau de l'avancement d'échelon, et ce en se basant sur l'évaluation professionnelle et sur le mérite.

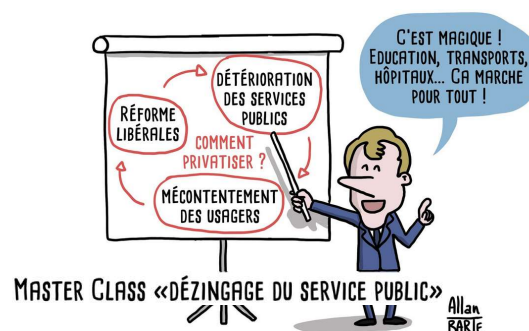
Arbitraire et clientélisme encore !

Le projet augmente les possibilités d'emploi des contractuels en donnant aux CDD qui arrivent en fin de contrat un droit de préemption sur le poste qu'ils occupent et en introduisant la possibilité pour un CDI de passer d'une administration à l'autre. Ceci en ferait l'outil idéal pour gérer les suppressions de services et restructurations. Rappelons-nous que dès 2017 Macron programmait 120 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires et qu'aujourd'hui Le Maire ne jure que par la réduction des dépenses publiques.

La remise en cause des catégories est porteuse en soi de la **liquidation des concours comme garants d'un niveau de qualifications**. De même, l'objectif de Guerini de recourir massivement au recrutement direct par l'apprentissage ou de simplifier la procédure de recrutement par concours remet en cause le principe d'égalité d'accès aux emplois publics. En proposant de supprimer les règles qui contingentent les possibilités de promotions internes en fonction du nombre de postes à pourvoir par concours, Guerini veut, là encore, réduire la part des recrutements statutaires.

Pour compléter son arsenal, le gouvernement veut "lever le tabou du licenciement des fonctionnaires" et introduire des dispositions intermédiaires de sanction managériale, **avant le licenciement**, pour traiter des situations prétendues d'insuffisances professionnelles.

LES PROJETS GUERINI CONSTITUENT UN SACCAGE COMPLET DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE !



Pour faire aboutir son projet, Stanislas Guerini a lancé une concertation.

Le 21 mai, date du début de ces concertations, la CGT, FO, FSU et Solidaires ont décidé de ne pas s'y rendre et ont déclaré vouloir "tout mettre en œuvre pour que ce projet soit définitivement enterré", en en dénonçant les "conséquences désastreuses". Le ministre avait ces derniers jours multiplié les annonces tout en refusant une nouvelle fois tout déblocage du point d'indice en 2024. Il ajoutait vouloir aussi s'en prendre aux 200 000 fonctionnaires qui selon lui ne feraient pas les 1607 heures annuelles. Les BIATSS sont les premiers visés par ces menaces. "Tout mettre en œuvre pour que le projet Guerini soit définitivement enterré" suppose que les fédérations de fonctionnaires :

- exigent le retrait pur et simple des projets Guerini ;
- refusent de concerter sur ces projets de casse ;
- informent et mobilisent les personnels en AG sur ces mots d'ordre.

À Clermont-Ferrand, le 7 juin 2024 : les sections UCA des syndicats SNESUP, SNASUB et FO.

